

La réunion du Jura au Canton de Berne : pièce historique en 4 tableaux

Autor(en): **Sautebin, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **16 (1909)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA RÉUNION DU JURA AU CANTON DE BERNE

PIÈCE HISTORIQUE EN 4 TABLEAUX
avec prologue, chœurs, duos, solis, quatuors.
Chantée avec accompagnement d'orchestre.

*Représentée à la Fête cantonale de musique à
Porrentruy, les 25, 26 et 27 juillet 1908*

AUTEUR DES PAROLES ET DE L'ARRANGEMENT SCÉNIQUE :

D^r HIPPOLYTE SAUTEBIN

Directeur de l'Ecole secondaire de Moutier

AUTEURS DE LA MUSIQUE :

L. CHAPPUIS et J. JUILLERAT

Professeurs à Porrentruy

Observations préliminaires

La „Fanfare municipale“ de Porrentruy ayant, en 1906, obtenu une première couronne de lauriers à la Fête cantonale d'Interlaken reçut la mission d'organiser la Fête de 1908. Et dès le printemps 1907, tout Porrentruy se prépara à recevoir dignement les musiciens bernois qui accourraient de tous les points du canton.

Le Comité d'organisation décida de faire représenter, à l'occasion de la Fête, une pièce historique, dite „Festspiel“, qui aurait pour titre : „Réunion du Jura au canton de Berne“. Par l'intermédiaire de M. Louis Chappuis, professeur, Directeur de la Fanfare, il s'adressa au soussigné, prof., à Moutier et ancien professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, pour la préparation d'une pièce d'après le thème donné et pour la rédaction du texte à mettre en musique.

Cette tâche n'était pas facile, car il s'agissait, d'une part, de dire des choses aimables à nos compatriotes bernois d'aujourd'hui, avec lesquels nos relations sont des plus cordiales, et d'autre part, fallait-il relever le fait que beaucoup de Jurassiens, nos ancêtres, étaient hostiles aux Bernois d'il y a un siècle ?

Pour concilier les deux choses et ne pas fausser la vérité historique, l'auteur eut l'idée de choisir, comme sujet de sa pièce, la visite que firent au Jura l'avoyer de Wattenwil et les délégués bernois et la cérémonie officielle qui eut lieu à Delémont, le 24 juin 1818, sujet qui se prêterait à une jolie mise en scène. Et comme on sait que cette cérémonie ne réunissait que les partisans du régime bernois, l'auteur pouvait ainsi faire parler à ses personnages un langage tout à fait favorable aux Bernois, quoique ceux-ci fussent les orgueilleux patriciens de la Restauration ; — et les Bernois de 1908, que nous aurions à recevoir à la Fête de musique, n'auraient pas à entendre des paroles choquantes et des récriminations intempestives.

Tel est le point de vue où l'auteur s'est placé et qu'il faut bien comprendre pour ne pas mal interpréter l'une ou l'autre strophes des paroles qu'on lira plus loin.

Les Jurassiens intransigeants ne doivent pas oublier que si beaucoup de nos ancêtres avaient d'excellentes raisons d'être hostiles aux patriciens bernois de 1818, la suite des temps a montré qu'en étant associé au canton de Berne, le Jura a pu prendre part au mouvement libéral, contribuer au renversement de l'ancien régime et arriver à une situation qui, actuellement, satisfait chacun, puisque les Romands jurassiens, tout en ne formant qu'une unité politique avec les Germains bernois, ont pu conserver leur personnalité morale et linguistique, trésor précieux que tous nous devons défendre jalousement et léguer intact à nos descendants.

Guidé par ces considérations, l'auteur prépara un plan de sa pièce, qu'il présenta au Comité d'organisation de la Fête de musique en date du 25 septembre 1907. Ce plan fut approuvé dans toute sa teneur. Et c'est celui qui servit donc de base au texte qu'on va lire.

Dr H. SAUTEBIN.

PERSONNAGES :



L'avoyer de Wattenwyl, ténor M. D^r WILHEM
Le Bourgmestre de Delémont, baryton . . M. L^s CONRAD
Première Demoiselle d'honneur, soprano . . M^{lle} T. MAILLAT
Deuxième demoiselle d'honneur, alto . . . M^{lle} M. POIX
Un héraut M. L^s COULON

Sénateurs bernois, Grands-Baillifs, clergé, lieutenants de justice, maires et députés des communes, etc.

Le peuple, chanteurs et chanteuses, étudiants, écoliers, fanfares, soldats, etc.

Corps de ballets.

PROLOGUE

La scène représente la Grand'Rue de Delémont, vue latéralement.

Un *hérault*, accompagné d'un groupe de pages, et d'une suite de personnages costumés, fait son entrée aux sons d'une marche entraînante jouée par la Fanfare et l'Orchestre.

Beaucoup de monde sur la scène.

Le *hérault* lance un joyeux appel de clairon, puis il lit à très haute voix sur un parchemin :

(Musique de scène discrète)

„Au nom de L. L. E. E., les Avoyer et Conseillers des Ville et République de Berne :

A tous savoir faisons :

„En exécution de l'article 3^e de la Déclaration du Très-Haut Congrès de Vienne, du 20^e jour de mars de l'an de grâce 1815, laquelle fut ratifiée par la très louable Diète helvétique à la date du 27^e de mai, même année, — le dit article ainsi conçu :

„La Confédération helvétique ayant témoigné le désir que l'Evêché de Bâle lui fût réuni, et les puissances intervenantes voulant régler définitivement le sort de ce pays, le dit Evêché et le territoire de Bienne feront à l'avenir partie du canton de Berne ;“

„Item, en exécution de la Conférence de Bienne du 3 novembre 1815, où les Actes respectifs de réunion entre le canton de Berne et l'Evêché de Bâle ont été dressés conformément aux principes fixés dans la dite Déclaration du Congrès de Vienne par des Commissions composées d'un nombre égal de députés de chaque partie intéressée ;

„Il est décidé et ordonné ce qui suit :

„L. L. E. E. du Sénat, voulant que la réunion du Jura à l'ancienne République de Berne fût sanctionnée par le sceau du serment, ont choisi Delémont, ville centrale, pour être le lieu de cette grande solennité.

„En conséquence, tous les fonctionnaires laïques ou ecclésiastiques du ci-devant Evêché de Bâle sont invités à se trouver à Delémont le 24 du mois de juin 1818, pour y prêter serment de fidélité au gouvernement.

„Celui-ci sera représenté par l'Avoyer de Wattenwyl et les sénateurs Frisching, de Muralt, de Steiger, de Freudenreich et de Würstemberger.

„Par mandement des Ville et République de Berne :

L'Avoyer en charge.“

(Après cette lecture, le héraut et sa suite sortent aux sons d'une marche).

RIDEAU

—*—

I^{er} TABLEAU

(Réception de l'Avoyer)

(Décor : Le même que dans le Prologue, plus un arc de triomphe, à droite, posé latéralement.)

PERSONNAGES :

L'avoyer de Wattenwyl.

Le bourgmestre de Delémont.

Les sénateurs bernois Frisching, de Muralt, de Steiger, de Freudenreich, et de Würstemberger.

Notables du Jura et de Delémont.

2 huissiers bernois (en manteau.)

Groupe de demoiselles d'honneur, avec la présidente.

Détachement de soldats (bernois, de l'époque de 1815.)

Une musique militaire.

Public (hommes, femmes, enfants formant avec les demoiselles et les notables, un chœur de bienvenue.)

Au commencement du tableau, la foule s'amasse dans la rue, se range le long du fond. Haie de soldats. Le chœur occupe la gauche de la scène. Demoiselles d'honneur au milieu — face à droite ; la présidente tient un grand bouquet à la main. Bourgmestre et notables devant elle.

(Tout le monde chante) :

CHŒUR GÉNÉRAL

(à 4 ou 7 voix mixtes)

Oui, bientôt le bruit du canon

Va s'unir aux airs de fanfare.

Un grand jour pour notre canton

En ce lieu même se prépare.

Sachons dignement recevoir
Messieurs les envoyés de Berne ;
Que chacun fasse son devoir,
Tel qu'en son cœur il le discerne...

(Vivats, cris derrière la scène)

Mais ces rumeurs, ces cris joyeux
Déjà nous disent : „Ce sont eux!“
Tous acclamons aussi Son Excellence
Afin qu'Elle en ait bonne souvenance.

(On commence à entendre des coups de mortier et une sonnerie de cloches.)

(La fanfare joue une marche derrière la coulisse de droite, d'abord piano, puis crescendo. Elle entre en scène en passant sous l'arc de triomphe, précédée d'un détachement de soldats, puis viennent les deux huissiers, puis l'avoyer et sa suite. Le cortège s'arrête. La musique finit sa marche. — Pendant tout ce jeu de scène, acclamations de la foule.)

LE CHŒUR GÉNÉRAL reprend :

Salut à vous ! républicains austères,
Votre aspect nous est doux.
D'un grand mandat nobles dépositaires,
Salut, salut à vous !

Messieurs les délégués,
Magistrats distingués :
Enfants de l'Helvétie,
Fils de la Rauracie,
Nous vous disons, émus :
Soyez les bienvenus !

Grâce à vous, bien chers hôtes,
Des Alpes les plus hautes
Aux derniers confins de notre pays,
Nos destins vont être à jamais unis.

Salut à vous ! républicains austères,
Votre aspect nous est doux.
D'un grand mandat nobles dépositaires,
Salut, salut à vous !

LE BOURGMESTRE

(Solo)

Ces vivats sympathiques,
Monseigneur l'Avoyer,
Ces bravos frénétiques
Lancés à plein gosier,
Prouvent à l'évidence
Les espoirs enchanteurs
Que fait naître en nos cœurs
Votre auguste présence.

Et maintenant, j'ai le très grand honneur,
En ma qualité de premier édile,
De vous présenter les clefs de la ville.
Vous êtes ici chez vous, Monseigneur !

(Il offre les clefs à l'Avoyer).

L'AVOYER

(Solo)

Monsieur le Bourguemestre,
Merci de votre accueil !
En franchissant ce seuil,
Je ne puis méconnaître
La gracieuseté
De l'hospitalité
Qui par tous m'est offerte ;
J'en suis très touché, certe !
Encore un coup, merci !
Et reprenez ceci.

(Il rend les clefs au bourgmestre).

LES DEMOISELLES D'HONNEUR

(Chœur)

Demain, le peuple du Jura
En grande pompe conclura

L'alliance définitive
Avec Berne au profil altier,
Avec la Suisse primitive
Au front couronné de laurier.
Une auguste cérémonie
Achèvera l'œuvre bénie.

LA I^{re} DEMOISELLE D'HONNEUR

(Solo)

Ne soyez pas surpris
(La chose a bien son prix)
Si la Jurassienne
Veut aussi faire sienne
L'allégresse de tous,
Celle de son époux.

(Offrant son bouquet à l'Avoyer)

Voyez en ces fleurs éclatantes
Que vous offrent mes mains tremblantes
L'emblème de nos sentiments,
Gage plus sûr que des serments.

LE CHŒUR DES DEMOISELLES

Voyez en ces fleurs éclatantes,
Que vous offrent $\left\{ \begin{array}{l} \text{mes} \\ \text{ses} \end{array} \right.$ mains tremblantes,
L'emblème de nos sentiments,
Gage plus sûr que des serments.

L'AVOYER

(Solo)

Le ravissant témoignage
De vos sourires charmeurs,
Des noirs présages vainqueurs,
Nous suffisait comme gage.
Oui, vous nous comblez ainsi.
Merci !

(Montrant les fleurs).

Si j'en crois ce vivant symbole,
Plus éloquent que la parole,
Des fleurs pareilles vont germer
Des grains que nous allons semer.

CHŒUR GÉNÉRAL

De notre Jura le destin,
Jusqu'ici toujours incertain,
Perdra tantôt ce caractère :
Pour lui s'ouvre une nouvelle ère.
Le gai soleil de Morgarten,
Qu'on vit briller à Laupen,
Dès demain, sur nos vertes cimes,
Va darder ses rayons sublimes.

O liberté!

Ta majesté

Nous reconforte

Et nous transporte.

Et quant à vous, républicains austères!

Votre aspect nous est doux

D'un grand mandat nobles dépositaires,

Salut, salut à vous!

(Le Cortège de l'Avoyer se remet en marche aux sons de la
„Marche de Berne“).

(Le rideau tombe).

II^e TABLEAU (1)

(Prestation du Serment)

(Reproduction historique de la scène du 24 juin 1818.)

Décor : Le fond représente un côté de l'intérieur de l'Eglise St-Marcel de Delémont — vu de face. — A droite, un podium (figurant

(1) Ce tableau est la reproduction fidèle de la cérémonie historique de la prestation du serment qui a eu lieu à Delémont le 24 juin 1818.

le chœur. — Un grand fauteuil pour l'Avoyer. Autres fauteuils pour les cinq sénateurs bernois. — Sur la scène, bancs posés latéralement pour fonctionnaires, délégués, etc. — Deux, trois rangées de bancs en gradin le long du fond, pour les figurants (représentant le public).

PERSONNAGES :

L'Avoyer.
Les cinq sénateurs bernois.
Les cinq Grands-Baillifs du Jura.
Leurs lieutenants et leurs greffiers.
Membres des tribunaux et cours de justice.
Membres du clergé.
Délégués de l'Erguel.
Délégués de la Prévôté.
Délégués de la Vallée de Delémont, dont le Bourgmestre de la ville.
Délégués des Franches-Montagnes.
Délégués de l'Ajoie.
Groupe des demoiselles d'honneur.
Deux huissiers aux couleurs bernoises.
Un suisse d'église.
Soldats bernois.
Public (figurants et figurantes).
Enfants.

Au lever du rideau, l'église est vide. Le suisse vient jeter un dernier coup d'œil sur les installations, puis se range à gauche (à l'entrée) pour laisser passer le cortège.

Musique (marche d'orchestre imitant l'orgue) et mortier.

ORDRE DU CORTÈGE :

Détachement de soldats bernois.
Huissiers.
Avoyer.
Sénateurs.
Les cinq Grands-Baillifs.
Leurs lieutenants et leurs greffiers.
Délégués du clergé.
Membres des tribunaux et cours de justice.
Maîtres bourgeois et députés des communes :
a) Groupe de l'Ajoie,
b) Groupe de la Vallée de Delémont,

- c) Groupe de la Prévôté,
- d) Groupe des Franches-Montagnes,
- e) Groupe de l'Erguel.

(Chaque groupe est précédé d'une bannière de sa région.)

Demoiselles d'honneur.

Soldats.

Public.

Le bourgmestre de Delémont fait l'office de maître de cérémonie et place les personnages. — Les soldats font la haie, en présentant les armes. — Chacun s'installe à mesure qu'il entre, l'Avoyer sur le fauteuil principal, les sénateurs sur les autres fauteuils, les fonctionnaires et délégués sur les bancs, les huissiers à droite et à gauche des sénateurs, le gros public et les enfants à gauche et au fond de la scène, les demoiselles d'honneur au chœur. — Une fois tout le monde casé, la musique cesse, l'artillerie aussi.

Tout le monde chante, sauf l'Avoyer et les sénateurs, le chœur suivant :

CHŒUR GÉNÉRAL

I

Il est venu, le moment solennel,
Où, pénétrés d'un amour fraternel,
Nos cœurs prendront l'engagement suprême,
Suivi bientôt d'un glorieux baptême.
Nous serons fiers de ce nom de Bernois
Que si souvent l'on vit sur le pavois.

Refrain : Du Chasseral jusqu'au pays d'Ajoie,
Laissons, laissons éclater notre joie.

II

En cet instant, dont le vif souvenir
Persistera dans les temps à venir,
Nous distinguons, ô vision bénie !
Penché vers nous, un rayonnant Génie.
Sa voix nous dit : „Amis, sachez vouloir :
„Ne craignez rien !... Je me nomme l'Espoir“.

Refrain : Du Chasseral jusqu'au pays d'Ajoie
Laissons, laissons éclater notre joie.

L'AVOYER

(Solo)

Membres très vénérés du corps ecclésiastique ;
Messieurs les lieutenants de nos Sieurs Grands-Baillifs ;
Dignes représentants d'un pays sympathique :
Juges et députés, des lois zélés captifs,

Maires, préposés des communes,
Peuple accouru sur ces tribunes :
A vous tous, très chers et féaux,
Nos saluts les plus cordiaux.
Par Berne investi d'un noble message
Dont avec fierté j'accepte l'hommage,
Je viens recevoir ici le serment
Que vous prêterez au gouvernement.

(Parlé).

„Vos pères vivaient, ainsi que vous, heureux sous le sceptre d'un prince ecclésiastique allié à plusieurs cantons de l'ancienne Confédération helvétique. La neutralité suisse était pour votre pays un grand bienfait dont cette alliance le faisait jouir.

„En devenant Bernois, Messieurs, vous avez trouvé dans les frères aînés de la famille à laquelle vous êtes agrégés, un peuple brave, religieux, fidèle, qui dans les moments les plus critiques d'un bouleversement politique, a montré un grand attachement pour son antique liberté, pour ses anciennes institutions, pour ses magistrats, un peuple qui se distingue dans la Confédération par l'excellent esprit qui l'anime. Vous rivaliserez avec lui par votre patriotisme et votre fidélité, je l'espère.

„Sans doute, ceux qui voudront comparer la situation actuelle de votre pays à celle qui précédait l'invasion française, trouveront des motifs nombreux de regrets dans le souvenir des temps passés. Mais quel est le peuple, Messieurs, qui pourrait se flatter de sortir sans perte du naufrage essuyé ?

„Sans doute encore, un certain nombre d'individus pouvait trouver des avantages personnels considérables dans les chances que présentait à l'ambition et au talent, la réunion à un Empire immense. Mais la grande masse du peuple et le pays en général, j'ose l'affirmer, verra dans sa situation actuelle, d'année en année, croître sa prospérité et son bien-être au sein de la paix sous une administration sage et bienfaisante. Et du bonheur de la généralité naîtront nécessairement le contentement et l'avantage individuels.

„Je crois devoir, Messieurs, dans cette circonstance solennelle, qui me procure l'avantage d'être près de vous l'organe du gouvernement, vous exprimer ce qu'il attend de votre zèle dans les diverses fonctions qui vous sont confiées.

Très révérends membres du clergé des deux cultes,

„Vous continuerez à enseigner et à faire chérir à la jeunesse la sainte doctrine de notre Sauveur... Vous assisterez de vos bons conseils les paroissiens confiés à vos soins religieux, de quelques conditions qu'ils soient, afin qu'ils vivent en paix et en amitié entre eux et dans leurs familles; vous leur servirez d'exemple dans l'exercice de la vertu. Vous veillerez au maintien des bonnes mœurs, à la fréquentation du culte divin; vous prêcherez la tolérance, la confiance, l'amour du prochain entre les membres des deux confessions existantes. Vous serez utiles aux préposés de vos communes en tous les objets concernant l'administration des pauvres.

Messieurs les Lieutenants des Grands-Baillifs, juges aux tribunaux et cours baillivales,

Vous considérerez comme un devoir sacré d'exercer votre noble office avec une probité et une impartialité à toute épreuve. Car le gouvernement veut que la loi soit obligatoire et égale pour tous les citoyens de l'Etat et que bonne justice soit rendue au pauvre comme au riche, à l'étranger comme à l'indigène.

Messieurs les Lieutenants de justice,

„Par les fonctions importantes qui vous sont confiées, vous êtes les aides essentiels des Grands-Baillifs. C'est vous qui êtes chargés, dans vos arrondissements, de faire exécuter les ordonnances souveraines et les ordres de vos supérieurs, de maintenir la police, de veiller à la sûreté publique, d'astreindre chacun à remplir ses devoirs civils et militaires. Vous appuierez, dans leurs fonctions, les autorités inférieures et ferez à MM. les Grands-Baillifs des rapports exacts et fidèles sur tous les objets soumis à votre surveillance“.

Messieurs les Députés des villes,

„Il est dans la nature des choses que les villes exercent une influence très avantageuse sur les campagnes environnantes, lorsque des hommes éclairés et méritants siègent dans leurs conseils municipaux. C'est aussi dans l'enceinte des villes que doivent se trouver des institutions et des ressources propres à former une éducation plus soignée, des hommes vraiment éclairés, que les arts et métiers

peuvent fleurir, que le commerce favorise l'industrie et la circulation de l'argent. Il est donc d'une haute importance que les cités présentent des exemples utiles de bonnes mœurs, d'amour du travail, de sage économie, de bonne intelligence entre les habitants“.

Messieurs les maires et préposés des communes,

„C'est à vos soins que sont confiés l'administration communale, celle des propriétés de bourgeoisie, l'introduction d'arrangements convenables pour l'assistance des pauvres, le choix et la surveillance des tuteurs pour les mineurs et les dissipateurs, la police locale, le maintien des routes et surtout l'établissement de bonnes écoles. Vous emploierez avec fermeté votre autorité et votre influence pour tout ce qui peut contribuer au bon ordre, à l'observance des lois et à la bonne intelligence entre les familles“.

„Le Dieu Tout-Puissant, qui a si particulièrement protégé notre chère patrie au milieu des orages qui ont grondé sur nos têtes, veuille bénir le serment solennel que vous allez prononcer dans ce temple et qui vous unira à jamais à la République de Berne. (1)

—:—

Serment de fidélité

L'Avoyer fait lire la formule suivante par l'un des sénateurs bernois. Tous les fonctionnaires, maires, délégués, etc., sont debout.

„Les membres du clergé, les fonctionnaires publics, les députés des villes, maires et députés des communes des bailliages du Jura et du territoire réuni aux bailliages de Cerlier, de Nidau et de Büren,

— *tant pour eux qu'au nom de tous leurs concitoyens des villes et communes qu'ils représentent,*

jurent et promettent :

de garder fidélité et obéissance à la Ville et République de Berne, leur légitime souverain, et au gouvernement établi par la Constitution ;
d'avancer son profit et de détourner son dommage;

de contribuer de tout leur pouvoir au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique;

d'assister, chacun selon son état, le gouvernement et la commune patrie suisse, au premier commandement, contre tout ennemi extérieur ou intérieur;

(1) Les paroles de l'Avoyer sont des fragments textuels du discours authentique figurant aux Archives de Delémont.

enfin, de remplir tous les devoirs d'un homme de bien, d'un bon Suisse et d'un loyal ressortissant de la République de Berne". (1)

Tous les fonctionnaires, la droite levée chantent :

CHŒUR D'HOMMES

Oui, nous le jurons!
Nous le promettons!

Nous jurons, sur notre honneur,
De travailler au bonheur
De la commune patrie,
De remplir fidèlement,
Pour son sûr avancement,
La tâche à nous départie.

Oui, nous le jurons!
Nous le promettons!

L'AVOYER

(Solo)

Vous l'avez dit, — et nous en prenons acte,
Le mot formel qui scelle notre pacte.
Nous le croyons, oui, toujours vous serez
Braves Bernois et bons Confédérés.

LE CHŒUR

Oui, nous le jurons!
Nous le promettons!

TE DEUM SOLENNEL (2)

Te Deum laudamus,
Te Dominum confitemur.
Te æternum Patrem
Omnis terra veneratur.

(1) Cette formule est celle qui figure dans les Archives de Delémont.

(2) Après le serment on a chanté avec grande musique un *Te Deum* d'actions de grâces. — Quiquerez, Hist. de la Réunion, p. 122.

Tibi omnes Angeli!
Tibi cœli et universæ potestates,
Tibi Cherubim et Seraphim
Incessabili voce proclamant :
Sanctus, sanctus, sanctus,
Dominus Deus Sabaoth.
Pleni sunt cœli et terra
Majestatis gloriæ tuæ.
Te gloriosus
Apostolorum chorus,
Te Prophetarum
Laudabilis numerus,
Dignare, Domine, die isto,
Sine peccato nos custodire.
Miserere nostri, Domine,
Miserere nostri.
In te, Domine, speravi,
Non confundar in æternum.

Après le *Te Deum*, le chœur reprend :

Il est passé, le moment solennel,
Où, pénétrés d'un amour fraternel,
Nos cœurs ont pris l'engagement suprême,
Qui fut suivi d'un glorieux baptême.
Nous serons fiers de ce nom de Bernois
Que si souvent l'on vit sur le pavois.
Du Chasseral jusqu'au pays d'Ajoie,
Laissons, laissons éclater notre joie !

Sortie du Cortège avec le même cérémonial qu'à l'entrée.

(Rideau).

III^e TABLEAU

(Fête populaire en l'honneur de l'Avoyer)

Le soir de la prestation du serment, une fête populaire est organisée en l'honneur des Bernois.

Décor : Grand'Rue de Delémont comme au 1^{er} Tableau. L'Avoyer, les sénateurs, le bourgmestre, les fonctionnaires jurassiens sont installés sur une tribune placée à gauche. Public en arrière et à droite.

Au lever du rideau, un BALLET est exécuté par des jeunes garçons en présence de l'Avoyer et de sa suite, avec, comme accompagnement, le „Bernermarsch“.

Puis :

CHŒUR GÉNÉRAL

C'est le peuple qui, ne se départant pas de sa franchise gauloise, se sent pressé de dire à l'Avoyer sa véritable opinion au sujet de l'événement de la journée :

Nous tenons à dire à Votre Excellence
Encor ce qui suit, — et sans réticence :
Si dès maintenant nous sommes Bernois,
Nous n'abdiquons pas notre sang gaulois.
Nous conserverons nos mœurs, nos usages,
Notre doux parler : pieux héritages
Dont rien pour nous n'égale la valeur.
Les garder intacts, c'est le vrai bonheur !
Mais nous ferons, sans doute, en politique,
Cause commune avec la République.

LE BOURGMESTRE : (étonné)

(Solo)

Ah! mille pardons, Monseigneur!
Vous m'en voyez plein de stupeur.
Que pensez-vous d'une telle franchise?
Ces choses-là, vous plaît-il qu'on les dise?

L'AVOYER

(Solo)

Ce n'est, Monsieur, que louable franchise.
Ces choses-là, j'aime bien qu'on les dise.
Le pacte conclu, pour être observé,
Doit ne présenter rien d'inachevé.

L'AVOYER ET LE BOURGMESTRE

(Duo)

Votre
Notre Jura, d'ailleurs, en politique,
Ne fera qu'un avec la République.

Le pacte conclu, pour être observé,
Doit ne présenter rien d'inachevé.
Ensemble } Vous conserverez vos mœurs, vos usages,
 } Nous conserverons nos mœurs, nos usages,
 } ^{Notre} doux parler, pieux héritages
 } ^{Votre} Dont rien pour ^{vous} n'égale la valeur.
 } Les garder intacts, c'est le vrai bonheur.

LE BOURGMESTRE

(Solo)

(Montrant vers la coulisse :)

Mais j'aperçois notre gent écolière,
Qui des Bernois heureuse créancière,
Vient vous complimenter,
Monseigneur l'Avoyer.

(Les écoliers paraissent dans la coulisse.)

L'AVOYER

(Solo)

(Aux écoliers :)

Ah! très bien, voyons :
Nous vous écoutons.

LES ÉCOLIERS

qui se sont placés en face de l'Avoyer

(Chœur)

I

On prétend d'habitude
Que les petits enfants,
Gâtés par leurs mamans,
Manquent de gratitude.

Mais suivant les occasions,
Cette règle, si c'en est une,
(Nous en conviendrons sans rancune)
Souffre aussi des exceptions.

Ref. : Et c'est pourquoi Son Excellence
Peut compter sur notre reconnaissance.

II

Autrefois des écoles
On n'en voyait, donnant
A tous l'enseignement,
Que dans les métropoles.

Mais avec ses dons généreux, (1)
Berne, chez nous, réorganise
Et du savoir généralise
Les bienfaits, les fruits précieux.

Ref. : Et c'est pourquoi Son Excellence
Peut compter sur notre reconnaissance.

III

Parfois, il faut le dire,
Nous fûmes étourdis ;
Au jeu trop dégourdis,
Nous ne songions qu'à rire.

Mais ayez en nous pleine foi :
C'est certain, à l'heure présente,
La soif de savoir nous tourmente :
Le travail sera notre loi.

Ref. : Voilà comment, Votre Excellence,
Nous prouverons notre reconnaissance.

(Les enfants des écoles se retirent.)

BALLET (exécuté par des jeunes filles).

Après ce ballet, les Bernois habitant déjà le Jura avant la Réunion
viennent faire part à l'Avoyer des sentiments qui les animent.

CHŒUR D'HOMMES

I

Sei gegrüsst, erhab'ne Stunde,
Die geknüpft das teure Band,
Und vereinigt beide Teile
Berns zu einem Vaterland.

(1) En 1816 et 1818, des subsides assez élevés furent votés par
Berne en faveur des écoles du Jura. — **Kummer** : Hist. de l'Instruction
publique dans le c. de Berne.

II

Land und Leute sind verschmolzen,
Rein geläutert ist der Guss;
Berner und Jurassier ein'gen
Sich in einem Bruderkuss.

III

Ob die Zunge deutsch, französisch,
Bernisch bleibt doch unser Herz,
Und es teilt mit dem Jurassiern
Ihre Freuden, ihren Schmerz.

(J. REIN, Moutier G.-V.)

CHŒUR GÉNÉRAL (1)

I

Cet heureux jour établit à jamais,
Labeur fécond, le règne de la paix
En nos vallons agrestes.
Les noirs soucis, la peur du lendemain
Ne viendront plus voiler notre chemin
De leurs ombres funestes.

Ref. : Nous voulons te chanter,
Nous voulons t'exalter,

O douce paix, déesse tutélaire
De l'action virile et salutaire!

II

L'homme des champs, penché sur le sillon,
Accomplira, sans craindre l'aquilon,

(1) La grande idée qui domine le fait de la réunion du Jura au canton de Berne est, selon nous, l'alliance de notre pays avec un Etat républicain (d'où découlera pour le premier la possibilité de coopérer à la conquête des libertés futures). qui est en même temps un Etat neutre (ce qui lui procurera les avantages de la paix). C'est pourquoi notre II^{me} tableau se termine par un Hymne à la *Liberté* et notre III^{me} par un Hymne à la *Paix*.

Sa tâche nourricière.
De nos cités l'ouvrier diligent
Avec succès, poursuivra calmement
Sa modeste carrière.

Ref. : Nous voulons te chanter, etc.

III

Nous voyons poindre un lointain avenir
Joyeux, prospère, où pour mieux soutenir
Les combats de la vie,
Nos fils auront des passe-temps charmeurs,
Où l'art des sons, à l'union des cœurs,
Prêtera sa magie.

Ref. : Nous voulons te chanter, etc.

(Rideau).



IV^e TABLEAU

(90 ans après)

Le Jura, ayant joui d'une paix prolongée s'est développé. L'industrie y a pris un grand essor, l'agriculture y a prospéré. De bonnes écoles existent partout, la vie de sociétés y est devenue intense. Des groupes personnifiant certaines professions, certains métiers, certaines institutions arrivent successivement sur la scène :

1^o MOISSONNEURS ET PAYSANS;

2^o POTIERS DE BONFOL;

Ces deux groupes chantent en patois :

„Les Petignats“

I

S'vos v'lais sayvoy c'ment qu'en moennait (*bis*)
Le payisain de Cœrdgenay (*bis*)
Ai bin botai vos tu ai boire,
Y vos raicont'rais soun hichtoire.

Ref. : Que le mâtemps n'tuait les Pe... Pe... Pe...
Que le mâtemps n'tuait les Petignats :

Vivent les z'Ai... z'Ai... z'Ai...
Vivent les z-Aidjolats !

II

Aidjolats, donc, aimusans-nos (*bis*)
Tot en boyiaint tus in bon côté. (*bis*)
Petignat, de digne mémoire,
Ne s'en tirait pe mâ po boire.

Ref.: Que le mâtemps, etc.

III

Y vos dirait, tot en boyiaint, (*bis*)
Que c'n'était ran qu'in payisain (*bis*)
C'était tot bœenn'ment de lai clique,
D'lai Société pauvriotique.

Ref.: Que le mâtemps, etc.

IV

Le prince èt tot ses courtisains (*bis*)
Ecraïsint les pour's paiyisains (*bis*)
Petignat, d'lai paie d'lai province,
S'en vait potschaie ses piaintes à Prince.

Ref.: Que le mâtemps, etc.

Viennent ensuite :

3° Un groupe de MINEURS DE DELÉMONT et de FON
DEURS DE CHOINDEZ.

4° Un groupe de VERRIERS DE MOUTIER.

Ces deux groupes chantent :

„La Rauracienne“

I

Des bords du Tage à ceux de la Baltique
Entendez-vous le sinistre beffroi ?
Voyez-vous fuir de leur demeure antique
Ces rois saisis de remords et d'effroi ?

Vous qui veillez au sort de la patrie,
Ah ! détournez l'orage peu lointain :

Ref. : Unissez-vous, fils de la Rauracie,
Et donnez-vous la main.

II

Des séducteurs ennemis de leurs frères
Ont dit : „Formons deux camps sous deux couleurs“
Mais répondez à ces voix étrangères :
Le pays seul fera battre nos cœurs
De nos aînés déplorons la folie.
Notre étendard n'est gaulois ni germain.

Ref. : Unissez-vous, etc.

III

Loin de nos rangs celui qui n'est sensible
Qu'au souvenir de Vienne et de Paris!
Pierre-Pertuis, Réfousse et Mont-Terrible,
J'aime à rêver au pied de vos débris :
Vous avez vu la liberté bannie,
Cent fois mourir et renaître soudain.

Ref. : Unissez-vous, etc.

XAVIER STOCKMAR.

Puis viennent :

5° Un groupe de FILEUSES ET DE TISSEUSES DU VAL
TERBI.

6° Un groupe d'HORLOGERS;

Ils chantent :

„Le Jura“

I

Jetez les yeux à la ronde,
Regardez de près de loin,
Pas un pays en ce monde
Ne vaut notre petit coin.
Ses campagnes
Ses montagnes
Sont bien le nec plus ultra.

Ref. : Votre cœur vous le dira,
Rien ne vaut notre Jura,
Rien au loin ne vaut notre Jura.

II

Où trouver des pâturages
Et des sapins plus beaux verts ?
Où trouver plus frais ombrages,
Où trouver cœurs plus ouverts ?
Race heureuse,
Généreuse,
Sans cesse on l'admira.

Ref. : Votre cœur, etc.

III

De Dieu travaux gigantesques,
Nous avons nos monts altiers,
Et les gorges pittoresques
Du Pichoux et de Moutier ;
Nos myriades
De cascades
Valent bien le Niagara.

Ref. : Votre cœur, etc.

IV

Si les fils du Mont-Terrible
Mangent un pain savoureux,
Ceux de notre lac paisible
Boivent un vin généreux.
On échange
La vendange
Contre un grain qui nourrira.

Ref. : Votre cœur, etc.

N. VERNIER

Ensuite apparaît :

7° Un groupe d'ÉTUDIANTS chantant „LA RÉFOUSS“.

(Rideau

TABLEAU FINAL

Tous les groupes du IV^e tableau sont sur la scène. En arrière, les dominant, 3 femmes personnifiant l'HELVETIA, la BERNA, la RAURACIA.

Tout le monde chante (avec accompagnement de fanfare et d'orchestre) :

„Le cantique suisse“

I

Sur nos monts quand le soleil
Annonce un brillant réveil
Et prédit d'un plus beau jour
Le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie :

Ref. : Au ciel montent plus joyeux (*bis*)
Les accents d'un cœur pieux
Les accents émus d'un cœur pieux.

II

Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encor dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux
Près de Dieu
Loin des vains bruits de la plaine
L'âme en paix est plus sereine :

Ref. : Au ciel montent, etc.

III

Lorsque dans la sombre nuit
La foudre éclate avec bruit,

Notre cœur pressent encor
Le Dieu fort ;
Dans l'orage et la détresse,
Il est notre forteresse.

Ref. : Offrons-lui des cœurs pieux (*bis*)
Dieu nous bénira des cieux,
Dieu nous bénira du haut des cieux.

Tableau vivant. — Feux de Bengale.

MOUTIER, juin 1908.

Dr H. SAUTEBIN.